

## ACTIF

Or et argent.....	\$ 147,079 91
Billets de la Puissance.....	868,419 00
Billets et chèques d'autres banques.....	474,750 57
Dû par d'autres banques en Canada.....	40,449 79
Dû par d'autres banques en Angleterre.....	7,053 38
Dû par d'autres banques en pays étrangers.....	270,125 84
Débitures des Gouvernements Fédéral et Provincial, de l'Emprunt de Guerre Anglais et de la Cité de New-York.....	1,206,848 56
Autres débiteures canadiennes.....	3,000 00
rêts à demande sur actions et débiteures.....	857,185 17
Dépôts au Gouvernement en garantie de la circulation.....	70,000 00
	\$ 3,943,913 72
Billets escomptés courants.....	\$7,411,585 48
Billets en souffrance (pertes déduites).....	1,177 15
Autres dettes garanties par hypothèques ou autrement.....	68,093 96
Hypothèques sur propriétés vendues par la Banque.....	27,997 80
Propriétés foncières.....	55,713 38
Édifices de la Banque, ameublement et autres valeurs.....	199,895 79
	7,764,463 56
	\$11,708,377 28

(Signé)

M. J. A. PRENDERGAST,  
Gérant-Général.

En proposant l'adoption du rapport, M. St. Charles, président, adresse quelques mots à l'assemblée.

Vous demander si vous êtes satisfaits du rapport dont vous venez d'entendre la lecture par M. Prendergast, c'est inutile : je le lis sur vos visages souriants. Mais si vous me demandiez si j'ai toujours vu le visage des actionnaires aussi souriants aux assemblées annuelles, je serais forcé de vous répondre non. Je ne veux pas vous refaire l'histoire de la banque ; mais je me rappelle bien l'année où je présidais comme aujourd'hui une assemblée générale d'actionnaires et où, non seulement il n'y avait pas de profits, mais le capital avait été entamé et nous étions en déficit de \$77,000. Les visages étaient sombres, et l'on parla de mettre la banque en liquidation. Mais après réflexion on prit courage et on décida de continuer. Messieurs, lorsqu'aujourd'hui je me trouve en présence d'un rapport comme celui qui vous est présenté, lorsque je vois le fonds de réserve qui touche au million, il me semble que je fais un rêve. Cela me frappe, Messieurs, moi qui suis le seul survivant de cette époque parmi vous.

Les chiffres du rapport sont assez éloquents pour avoir besoin de faire des commentaires ; mais si vous voulez me le permettre, je vais vous rappeler quelques chiffres de celui de l'année dernière et vous montrer les progrès faits par la banque.

L'année dernière le capital était de \$1,500,000 ; il est cette année de \$1,967,000. Le fonds de réserve était de \$750,000, 50 p. c. du capital ; il est aujourd'hui de \$950,000 ; augmentation, \$200,000. Les profits nets, en 1901, étaient de 12 p. c. ; en 1902 ils sont de 12½ p. c., augmentation ¼ p. c. Voyons maintenant la circulation : en 1901, \$1,260,318 ; en 1902, \$1,364,384, augmentation, \$104,066.

Les dépôts portant intérêt et les dépôts en compte courant, 1901, \$6,546,368 ; 1902,

\$7,258,879 ; augmentation, \$704,911. Or, billets du gouvernement et autres valeurs réalisables immédiatement, 1901, \$3,627,707 ; 1902, \$3,943,913 ; augmentation \$346,206 et ainsi de suite.

Vous savez, Messieurs, que les 17 banques qui font affaires à Montréal, ont entre elles un "clearing house", eh ! bien, en 1900,—car l'année de la "clearing house" se termine au 31 décembre—en 1900, nous avons envoyé à la "clearing house", des valeurs représentant \$55,445,000, et en 1901 \$70,156,000, ce qui prouve une augmentation dans le chiffre de nos affaires de \$15,000,000.

Vous savez, Messieurs, que le 7 février de cette année, votre bureau de direction a décidé de faire une nouvelle émission d'actions de \$500,000. Il a cru que lors de la reprise des affaires, au printemps, à l'ouverture de la navigation, la banque aurait besoin d'un capital augmenté pour subvenir aux besoins de sa clientèle, qui augmente constamment. C'est la cinquième augmentation de capital ; le première fois elle a été de \$90,000 ; la seconde fois de \$200,000, pour arriver au million ; puis deux autres de \$250,000 chacune, et la dernière enfin, de \$500,000. Eh ! bien, jamais encore une nouvelle émission n'avait été souscrite et payée aussi rapidement. Le premier versement devait avoir lieu le 1er mars, pour continuer de mois en mois. Au 31 mai, nous aurions pu avoir encaissé \$150,000 ; or, nous en avons reçu \$467,000 sur le total de \$500,000.

Maintenant, Messieurs, si quelqu'un d'entre vous a quelque question à poser, sur le rapport, quelque explication à demander, nous sommes à sa disposition.

Il est proposé par M. Saint-Charles, secondé par M. Bickerdike, que le rapport qui vient d'être lu soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

Proposé par M. R. Préfontaine, secondé par M. Edw. Fisk :

Que les remerciements des actionnaires

sont dus à M. le président, à M. le vice-président et à MM. les directeurs, pour leur bonne administration des affaires de la banque pendant l'exercice financier qui vient de se terminer.—Adopté.

Proposé par M. Rod. Lemieux, secondé par M. A. Raza :

Que des remerciements soient aussi votés au gérant-général, à M. l'assistant-gérant et aux officiers de cette banque, pour le zèle qu'ils ont déployé dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs.—Adopté.

M. Rodolphe Lemieux dit qu'il a le plus grand plaisir à proposer cette résolution ; car les noms de MM. Prendergast et Giroux, le gérant général et son lieutenant, font autorité dans tous les cercles financiers de Montréal.

Proposé par M. A. Labrecque, secondé par M. L. Constant :

Que l'assemblée procède à l'élection des directeurs de cette banque, pour l'année courante ; qu'à cet effet un seul bulletin soit rempli et que ce bulletin soit considéré comme renfermant la décision de l'assemblée. Adopté.

Après l'accomplissement de cette formalité, MM. les scrutateurs ont fait leur rapport comme suit :

" Nous, soussigné, scrutateurs dûment nommés à l'assemblée annuelle des actionnaires de la banque d'Hochelaga, ce jour, déclarons les Messieurs suivants élus directeurs de cette banque, pour l'année courante, à savoir :

F. X. St Charles, Robert Bickerdike, J. D. Rolland, J. A. Vaillancourt et A. Turcotte.

(Signé) A. A. LABRECQUE,  
LIBOIRE CONSTANT.

Montréal, 16 juin 1902.

Proposé par M. A. Kent, secondé par M. J. E. Duhamel :

Que dans le but d'offrir à MM. les actionnaires de cette banque plus de facilités à assister aux assemblées générales annuelles, la date de ces assemblées soit fixée, pour l'avenir, au 3e mercredi de juin (ou le jour juridique suivant, si le 3e mercredi est fête légale) la prochaine assemblée devant avoir lieu mercredi, le 17 juin 1903. Adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, M. R. Préfontaine dit qu'il est heureux de constater que le fonds de retraite des employés s'augmente graduellement, tel que constaté par l'appropriation de \$5,000. Il dit avoir appris de bonne source que M. St Charles y a contribué encore cette année, du plein montant de ses jetons de présence, \$1,130.00 et il félicite le président de sa générosité.

Les paroles de M. Préfontaine sont couvertes d'applaudissements.

Proposé par M. A. V. Roy, secondé par M. D. Lewis :

Que le rapport de cette assemblée soit imprimé et distribué aux actionnaires pour leur information. Adopté.